

Le CCEF et Céréales Vallée s'engagent dans un partenariat

Le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) et le Pôle de compétitivité Céréales Vallée ont signé une convention de partenariat pour accompagner les entreprises du Pôle dans leur développement à l'international.

Cette convention définit les relations privilégiées entre le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et le Pôle de compétitivité Céréales Vallée, créant ainsi des **conditions favorables au développement international des entreprises adhérentes du Pôle.**

Par le parrainage apporté aux PME du Pôle Céréales Vallée, l'expertise des CCEF, sur un plan sectoriel et/ou géographique, leur permet de :

- **Créer une relation privilégiée** entre le chef d'entreprise appartenant au Pôle et le CCEF parrain
- **Disposer d'un accompagnement** sur mesure pour leurs actions à l'international
- **S'appuyer sur le réseau des CCEF** à l'étranger
- **Identifier et utiliser au mieux les soutiens existants :**
COFACE (assurance prospection, assurance crédit, caution, change, investissement), DRCE, OSEO UBIFRANCE (VIE...)



La convention a été officiellement signée le 29 avril 2009, par M. Bruno Durieux (CCEF), et M. Grégoire-Yves Berthe, Directeur Général du Pôle de compétitivité Céréales Vallée.

Les missions des CCEF :

Informier et conseiller les pouvoirs publics

- Intelligence économique, dysfonctionnement des marchés ...

Sensibiliser les jeunes à l'international

- Action de formation, VIE, stages ...

Accompagner l'internationalisation des PME

- Parrainage, portage, veille, approche des marchés ...

Conforter le rayonnement de la France

- Auprès des autres pays, des organisations internationales ...

